

# Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

DICRIM

Commune de La **C**haussade

## Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque est la confrontation d'un aléa avec un ou des enjeu(x).

L'aléa est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique (généralisé par l'homme) de fréquence et d'intensité données.

L'enjeu représente l'ensemble des personnes et des biens (ayant une valeur monétaire ou non) susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel ou anthropique.

Ainsi, le risque est la conséquence d'un aléa sur des enjeux.

On parle de Risque Majeur dès lors que les effets de l'aléa peuvent mettre en danger un grand nombre de personnes, occasionner des dégâts importants et dépasser les capacités de réaction des instances directement concernées (Etat, commune...)

**Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité.**

Dans notre commune, nous sommes soumis aux risques suivants :

### → Séisme

La Chaussade est située en zone 2 (aléa faible) sur une échelle de 1 à 5 de sismicité.

#### Consignes de sécurité

- Repérer les points de coupures de gaz, eau électricité
- Fixer les appareils et meubles lourds
- Pendant la secousse, à l'intérieur se mettre près d'un mur, colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres
- A l'extérieur, ne pas rester près de fils électriques, arbres, ponts, toitures..
- En véhicule, s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses
- Se protéger la tête avec les bras
- Après la première secousse, il peut y avoir d'autres secousses
- Ne pas prendre les ascenseurs
- Vérifier ensuite, eau, gaz et électricité
- Si l'on est bloqué sous les décombres, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur un objet (poutre canalisation..)



### → Evènements météorologiques

Les évènements météorologiques à La Chaussade consistent en des vents violents (ou tempête), des orages mais aussi des épisodes de neige et/ou verglas exceptionnels.

L'historique des principaux évènements météorologiques mentionne les violentes tempêtes de novembre 1982 et décembre 1999 et l'épisode neigeux de l'hiver 2007, ce dernier ayant entraîné l'interruption de l'alimentation électrique des foyers des communications.

Consignes de sécurité :

- Limiter ses déplacements
- Ranger les objets exposés au vent
- Prendre les axes principaux de circulation



### → Radon

La Chaussade est classée en potentiel radon élevé, catégorie 3 (sur une échelle de 1 à 3) par l'institut de Radioprotection et de sûreté Nucléaire. (IRSN).

Des mesures de protection simples comme l'étanchéité des bâtiments ou l'aération permettent de réduire le risque.

Le radon est un gaz d'origine naturelle, il est présent partout à la surface de la terre à des concentrations qui varient selon les régions.

*Site internet de référence : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)*